

Notre pacte du 1^{er} août 2016



En ce jour de fête nationale, nous nous souvenons que l'adage « Un pour tous, tous pour un » est aussi une des devises de la Suisse. C'est pourquoi dans ces moments où la folie meurtrière de quelques-uns, instrumentalisés par des forces destructrices qui abusent de références religieuses, sème la terreur et la mort, nous voulons réactualiser le Pacte confédéral du 1^{er} août 1291 de la manière suivante :

1. Au vu des temps difficiles, les gens et les communautés qui résident dans notre pays s'engagent à se prêter mutuellement un soutien sans borne contre tous ceux qui, dans leurs cités et au dehors, les attaqueraient, les dénigraient ou leur causeraient du tort.
2. Les gens et les communautés de notre pays s'apportent en toutes circonstances conseil et, en cas d'attaques contre leurs membres ou leurs biens, ils mettent leurs forces en commun pour assurer l'unité du pays en renforçant un esprit de dialogue et de solidarité
3. Chacun est reconnu pour ce qu'il est, ses convictions et ses idées sont respectées dans la mesure où elles affirment l'inviolabilité de la dignité humaine et le respect des droits fondamentaux
4. Chacun est tenu de respecter la liberté de conscience, de croyance et de culte en étant convaincu de la richesse que constituent les apports successifs et la diversité de ses membres
5. Reconnaissants de notre héritage humaniste, spirituel, culturel et scientifique, nous sommes résolus à renouveler le contrat social qui nous unit afin de préserver la justice et la paix, et à assurer le bien-être des générations actuelles et futures¹
6. Nous nous engageons, à ne jamais invoquer une force religieuse ou spirituelle pour justifier la violence, la discrimination, l'exclusion, l'exploitation ou la domination d'autrui²
7. Nous voulons pratiquer un dialogue bienveillant dans un esprit d'ouverture et cherchons à promouvoir une parole commune et publique porteuse des valeurs du présent pacte.³
8. Ces règles, établies dans l'intérêt du bien commun, permettront de construire la confiance entre nous et de garantir la paix.

Nous posons cet acte de résistance en solidarité avec toutes les victimes, leurs proches et leurs communautés, blessées et endeuillées suite aux derniers attentats dans le monde.

Pour l'Appel spirituel de Genève : Marie Cénec, présidente ; Ventzeslav Sabev, vice-président ; François Garaï, Pierre Farine, Michel Veuthey, Tatjana Darany, Christian Lenz et Hafid Ouairi, membres du Comité

Pour la Plateforme interreligieuse : Eric Ackermann, président ; Hafid Ouairi, vice-président, Marguerite Contat, Maurice Gardiol, Vincent Vuillemin, Claire Regad, Henri Maudet, membres du Bureau

Contacts :

079 676 09 19 (Maurice Gardiol) – maurice.gardiol@interreligieux.ch
076 455 77 75 (Marie Cénec) – mcenec@protestant.ch

¹ D'après le Préambule de la Constitution de la République et Canton de Genève

² D'après le texte de l'Appel spirituel de Genève

³ D'après la Charte de la Plateforme interreligieuse de Genève